Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260922-BE_2026_0106-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

BE_2026_0106

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 22 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt deux septembre à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 11 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 20 Procuration(s) : 0

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. COCADIN Romuald , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE BEVER Gildas , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Etaient absents excusés :
Mme BERTINOTTI Dominique, M. HUONNIC Pierre, M. LEON Erven

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Candidature à l'aide de la Région Bretagne "Démarches collectives territoriales d'économie circulaire en Bretagne"

Exposé des motifs

La démarche "3 Plans" de Lannion-Trégor Communauté (PCAET, PLUi-H, Plan de Mobilités) pose le cadre stratégique dans lequel s'inscrit la politique d'économie circulaire du territoire. Cette politique doit désormais être formalisée pour produire des effets durables.

LTC porte depuis plusieurs années des expérimentations concrètes en économie circulaire (réemploi en déchèterie, filière bois bocager, valorisation des coproduits ostréicoles, recyclage de filets de pêche, seconde vie des équipements de protection individuelle,...) mais ces initiatives demeurent isolées, en l'absence de diagnostic territorial quantifié et de stratégie d'ensemble.

En octobre 2025, LTC a fait l'objet d'un audit dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial "Territoire Engagé Transition Écologique" (TETE), qui a établi un score de 26,5 % (127,3 points sur 480) sur le référentiel Économie Circulaire (ECi). Cet audit confirme les actions déjà engagées par la collectivité mais souligne l'absence de stratégie ECi formalisée, et identifie explicitement la réalisation d'un diagnostic économie circulaire comme étape clé pour construire un plan d'actions cohérent et progresser dans la démarche.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260922-BE_2026_0106-DE

Dans ce contexte, et afin de répondre à cette recommandation, il est proposé d'engager un diagnostic économie circulaire et l'élaboration d'une feuille de route territoriale.

Le projet comprend :

- Le recensement des principales filières et acteurs économiques du territoire intégrant un ou plusieurs piliers de l'économie circulaire, avec cartographie des acteurs et quantification des flux de matières et de déchets sur les filières prioritaires ;

- Le recensement des projets portés par la collectivité ou tout autre acteur identifié en lien avec l'économie circulaire ;

- La définition d'une stratégie économie circulaire en cohérence avec les dynamiques existantes (PLPDMA, PCAET, démarche "3 Plans") et les enjeux identifiés en concertation avec les élus et acteurs du territoire ;

- L'élaboration d'une feuille de route opérationnelle co-construite avec les différents services de LTC et les acteurs externes pertinents, assortie d'un programme d'action avec porteurs, budgets et indicateurs de suivi.

Il est proposé de solliciter à ce titre le soutien financier de la Région Bretagne dans le cadre de son appel à projets « Démarches collectives territoriales d'économie circulaire en Bretagne ».

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 60 000 € TTC, financé selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	Montant	**Part**
Dépenses		
Prestation AMO diagnostic ECi	60 000,00 €	100 %
Recettes		
Région Bretagne (AAP Économie circulaire)	36 000,00 €	60 %
Autofinancement LTC	24 000,00 €	40 %

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260922-BE_2026_0106-DE

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER La candidature de LTC au dispositif « Démarches collectives territoriales d'économie circulaire en Bretagne » pour la réalisation du diagnostic économie circulaire du territoire.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 25 SEP. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 25 SEP. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.